

PROCÈS-VERBAL

BUREAU ELARGI

Mercredi 21 janvier 2026 à 19H30

Siège de la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Basketball
SAINT-HERBLAIN (44)

PRÉSENT(E)S	AUGÉ Fabien, BAILLY Jean-Pierre, BARBAUD Pascal, LEVALLOIS Aline, MICHON Bernard, PASCO Sandrine, PORTAL Karine, SORIN Lénéaïc
INVITÉ(E)S	LIGONNIERE Antoine (DTR), R'KIOUAK Mehdi (DT), ROYER Mathieu
EXCUSÉ(E)S	CAVOLEAU Virginie
ABSENT(E)S	-

De 19h30 à 21h10, la réunion portait sur la présentation du pré-diagnostic de la Ligue par le prestataire CO-SOEREN.

Ouverture du bureau : 21h16

La réunion précédent le Bureau ayant été prolongée, l'ordre du jour est modifié en accord avec tous les participants.

Fond d'aide aux polistes

Sandrine PASCO-CHEFDOR rappelle que le principe a été validé en Bureau mais que les critères étaient à revoir. Elle présente les critères retenus et présentés aux familles des polistes lors de la soirée d'accueil du 15/10/2025 :

- enveloppe de 10.000 € pour les familles les plus défavorisées (à la suite de la suppression de l'aide versée par la Région),
- volonté d'aider prioritairement et exclusivement les familles qui en ont vraiment besoin,
- prise en compte du quotient familial :
 - < 500 = 700 €,
 - 501 à 800 = 400 €,
 - 801 à 1200 = 200 €,
 - > 1200 = 0 €.
- prise en compte de la distance "domicile du poliste-pôle" (pondération) :
 - < 50 = coef 1.
 - 51 à 100 = coef 1,2.
 - 101 à 150 = coef 1,5.
 - > 150 = coef 1,7.

Avec ces critères, le budget actuel est de 4.400 € pour 10 familles :

- 2.720 € pour 5 familles chez les filles,
- 1.720 € pour 5 familles chez les garçons.

Après échanges, Sandrine PASCO-CHEFDOR soumet les points suivants au vote :

- **Pérennisation de l'enveloppe dans le temps :**

Suffrages exprimés	Pour	Abstention	Contre	Blanc ou nul
8	8	0	0	0
La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.				

- **Les montants liés aux critères ne sont pas figés, ils sont réévalués chaque saison au Bureau du mois de juin puis présentés en CODIR :**

Suffrages exprimés	Pour	Abstention	Contre	Blanc ou nul
8	8	0	0	0
La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.				

Demande d'exonération des frais de participation des Officiels de Table de Marque (OTM) lors des matches de Coupe de France F&M

Sandrine PASCO-CHEFDOR informe que le B.C. REZÉ, retenu par la FFBB pour accueillir des matches de Coupe de France (1/16 & 1/8 de finale U18F), l'a sollicitée pour obtenir la gratuité de ces frais.

Elle rappelle les points suivants :

- les frais d'arbitrage sont pris en charge par la FFBB,
- la FFBB décide des territoires sur lesquels sont jouées les rencontres de Coupe de France parmi les clubs ayant candidatés et qu'en l'absence de candidature, l'organisation revient à la Ligue.
- d'autres clubs recevront également des rencontres (SABLÉ BASKET : U18M, LA CHAPELLE ST AUBIN : U15F&M).
- ces matches mettent en avant le dynamisme des clubs sur le territoire ligérien.

Sandrine PASCO-CHEFDOR soumet les points suivants au vote :

- **Exonération des frais des Officiels de Table de Marque (OTM) lors des matches de Coupe de France F&M sur le territoire ligérien jusqu'à la fin de la mandature :**

Suffrages exprimés	Pour	Abstention	Contre	Blanc ou nul
8	8	0	0	0
La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.				

PÔLE DÉVELOPPEMENT & CITOYENNETÉ

A. Projet RSO

Karine PORTAL indique que la rédaction du Projet RSO de la Ligue est bien avancée avec SupportTerre. Il ne reste que quelques rédactions à faire (préambule, objectifs autour du bénévole...) et la mise en page par le Service Communication.

Une fois terminé, le document sera envoyé aux membres du Bureau pour relecture et modifications éventuelles en vue d'une présentation lors du CODIR du mois de mars. Durant cette présentation (environ 40 minutes), les membres du CODIR seront invités à se positionner sur une action du plan afin que chacun puisse être intégré dans la politique RSO de la Ligue et accompagner le travail de la commission.

B. Incivilités

Sandrine PASCO-CHEFDOR informe le Bureau que, dans le cadre de la semaine sur les incivilités, une rencontre a eu lieu à la Ligue de Football PDL : la Fédération Française de Football a donné son accord pour que la Ligue de Foot PDL vienne dispenser une formation "Comment réagir face à un conflit" à destination des licenciés.

La date retenue est le samedi 4 avril de 8h00 à 13h00 à la Ligue et sera ouverte à 12 personnes maximum. Une autre session sera proposée le samedi 12 septembre à siège du CD49 (sous réserve de disponibilité du lieu). Le coût de l'intervention n'est pas encore communiqué.

PÔLE SPORTIF

Lénaïc SORIN s'excuse de son absence au prochain CODIR, la commission sera représentée par Éric GIBON.

C. Commission 5x5

Places Région en 2nde phase – Proposition d'attribution

Lénaïc SORIN présente le tableau ci-dessous :

	CD44		CD49		CD53		CD72		CD85		EN +	intéressés	attribués
U13F	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1			
U13M	2	2	1	2	1		1	1	1	1	1	44-49-85-72	49
U15F	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	44-49-72	44
U15M	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	44-49-72	72
U18F	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	44-49-72	44
U18M	1	1	1	2	1		1	2	1	1	2	44-49-72	49-72
U21M	1	3	1	1	1		1	2	1		3	44-72	44(2)-72(1)

Elle rappelle les critères actuels :

1. Pourcentage de victoires.
2. Différence points marqués / points encaissés.
3. Moyenne de points marqués par rencontre.

Elle précise également les difficultés rencontrées :

- Les CD n'ont pas les mêmes formules de championnat : 1 ou 2 phases.
- Différences de championnats : poules de 4, 6, 8 équipes.
- Différences du nombre de rencontres : 5, 6, 10 matchs.
- Date de fin du championnat différent.
- Organisation de barrages ou pas.

Elle termine par indiquer les conséquences du changement :

- Permettrait au CD de s'organiser dès le début de la saison.
- Permettrait à la Ligue d'avancer plus rapidement et d'être fixée.
- Si 1 CD ne prenait pas sa place au 30/11, celle-ci serait attribuée selon le classement.

Après présentations des statistiques de toutes les catégories (U13, U15, U18 et U21) masculines et féminines sur les trois dernières saisons, il apparaît que le CD44 arrive en tête à chaque fois. Il est également précisé qu'une place est automatiquement proposée à chaque CD s'agissant d'un championnat régional.

La proposition de la Commission Régionale 5x5 est la suivante : attribuer automatiquement la "Place Ligue" au CD44.

Cette proposition a été évoquée lors de la réunion plénière du mois de décembre en attente d'une présentation au Bureau et CODIR de la Ligue.

Le Bureau émet un avis de principe favorable à la proposition sous réserve de retours des CD.

Travail en cours sur les règlements sportifs

Lénaïc SORIN informe que la Commission travaille actuellement avec Rémi GÉRIGNÉ pour mettre à jour les règlements sportifs.

PÔLE OFFICIELS

Pascal BARBAUD présente les éléments suivants :

D. Officiels Tour

- **1 arbitre = 1 équipe**
 - Souhait de beaucoup de CD que l'engagement d'une équipe jeune au niveau régional soit conditionné à la présence d'un arbitre.
- **Groupes de pilotage**
 - Profils des membres décidés avec Perrine CHEMINEAU : officiels, bénévoles, techniciens, élus...
 - 8 membres par CD.
 - Pas de retour du CD49 pour le moment.

Fabien AUGÉ indique que le document préparé par la Commission sera annexé au PV ([Annexe 1](#))

E. Bénévoles de la Commission

Sandrine PASCO-CHEFDOR rappelle que les membres des commissions ont été validés par le Bureau puis présentés au CODIR. Aussi, si un membre doit être retiré de la liste, le fonctionnement est identique.

Après échanges sur les différentes situations observées, elle propose :

- **Retrait de Louenn CADORET de la liste des observateurs de la CRO car n'ayant pas répondu aux attentes liées à sa fonction malgré les relances :**

Suffrages exprimés	Pour	Abstention	Contre	Blanc ou nul
8	8	0	0	0
La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.				

- **Ajout de Marjolaine DURAND à la liste des bénévoles de la CRO :**

Suffrages exprimés	Pour	Abstention	Contre	Blanc ou nul
8	8	0	0	0
La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.				

PÔLE TECHNIQUE & FORMATION

Visite du Collège/Lycée Notre Dame de Toutes Aides (NANTES – 44)

Jean-Pierre BAILLY informe qu'il a rencontré l'établissement ce lundi 19 janvier avec Virginie CAVOLEAU et des élus du CD44. Il dispose d'une section sportive multi-activités très largement tournée vers la pratique du basket. Ayant été sollicité pour les aider, il leur a été rappelé le cadre actuel d'aide de la FFBB (mise à disposition du DTR à hauteur de 500 €). Les clubs partenaires étaient également présents (AS ST ROGATIEN et BEAUJOIRE BC).

Dossier de candidature pour les équipes U15 et U18 Élite 2026/2027

Antoine LIGONNIERE informe qu'une visio a été faite pour les U13 Élite le 14/01. Ce championnat est tourné désormais correctement mais les redites sont parfois nécessaires.

Il souhaiterait faire une visio à destination des clubs qui voudraient candidater pour rappeler les critères car les communications qui sont faites actuellement sur les réseaux sociaux pourraient tromper des joueurs et leur famille.

POINTS DIVERS

Point RH

Sandrine PASCO-CHEFDOR présente les décisions prises lors de la réunion de la Commission RH du 29/12/2025 :

- Maëlle MOREAU (graphiste) : prolongation de son alternance (1 an),

- Camille CANTIN (communication) : passe de 50 % à 80 % à partir de janvier 2025 (renforcement de l'activité et soutien au réseau Driblin).
- Sylvie RATOUIT : départ en retraite possible fin octobre 2026. Départ envisagé fin de saison (juillet 2026). Recrutement TP + tuilage pendant 2 mois validé.
- Perrine CHEMINEAU : met un terme à sa thèse en janvier 2026, elle est donc mobilisée à 100 % pour la Ligue dès février 2026.
- Célia BOSTEAU (alternante en comptabilité) : proposition d'embauche acceptée avec redéfinition des missions,
- Maxime CESBRON et Franck LELIEVRE (IRFBB) : pérennisation des postes non arrêtée (incertitudes des formations BPJEPS/TTBB en 2026/2027).

Réglementation "Espace sans tabac"

Sandrine PASCO-CHEFDOR indique qu'un travail est en cours avec le CSE dans le cadre du Programme National de lutte contre le tabac 2023-2027.

Renouvellement du matériel d'impression

Sandrine PASCO-CHEFDOR informe le Bureau que l'imprimante/photocopieur va être remplacée par un matériel plus économique et moins consommateur d'énergie. Le personnel sera formé lors de l'installation.

Vente des plaquettes - Boutique

Mehdi R'KIOUAK présente le résultat de la vente :

- 22 acheteurs,
- 30 plaquettes vendues,
- 6 plaquettes retirées à la Ligue.

Il est également décidé de poursuivre les ventes.

FRAIS	MONTANT TOTAL
Plaquette	473,10 €
Enveloppe (20 envois)	4,80 €
Achat matériel (papier, encre, scotch)	2,00 €
RH	88,00 €
Frais d'envoi	83,30 €
TOTAL DES COUTS	651,20 €
BENEFICE	188,10 €

Réunion de travail avec la FFBB sur le règlement intérieur - lundi 29 décembre 2025

Sandrine PASCO-CHEFDOR renouvelle les remerciements des salariés de la FFBB, Amélie MOINE et Matteo TANCHOT, qui ont été très satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé, des échanges, de la construction et de l'implication des participants. Le document est en cours de finalisation auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Assemblées Générales de Comités Départementaux

Sandrine PASCO-CHEFDOR rappelle les dates et demande que les membres du Bureau se positionnent pour y être présents :

- CD44 : vendredi 5/06.
- CD49 : vendredi 19/06,
- CD53 : vendredi 19/06,
- CD72 : vendredi 19/06,
- CD85 : vendredi 29/05.

Visite de Thierry DUDIT (Trésorier Général – FFBB) et Pascal GOUDAIL (Adjoint au DG Finances & Directeur des Filiales – FFBB)

Sandrine PASCO-CHEFDOR informe que ces deux personnes viendront travailler à la Ligue avec le Service Administratif et Comptable le 03/02.

CLÔTURE – QUESTIONS DIVERSES

Sandrine PASCO-CHEFDOR invite les participants à poser leurs questions.
Aucune question n'est soulevée.

Elle conclut le Bureau en adressant, au nom de la Ligue, les meilleurs vœux de rétablissement à Julia PLEIMELDING et Eric JOHN qui sont actuellement en arrêt maladie.

Clôture du Bureau : 22h32

Fabien AUGÉ

Secrétaire de séance